

## Questions au Feuilleton

	a)	b)	c)	d)
	Aliments	Logement	Services autres que le logement	Biens autres que les aliments
(iii) Octobre 1964	131.0	155.1	174.4	120.6
(iv) Octobre 1958	123.4	139.6	151.5	115.6
(v) Octobre 1952	115.1	121.5	121.1	113.1
(vi) Octobre 1946	73.0	92.4	Non disponible <sup>1</sup>	Non disponible <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ce groupe n'existait pas avant 1949.

5. La variation en pourcentage des indices des prix à la consommation pour les groupes de marchandises indiqués,

entre les mêmes mois de ces périodes de six ans, est la suivante:

	a)	b)	c)	d)
	Aliments p. 100	Logement p. 100	Services autres que le logement p. 100	Biens autres que les aliments p. 100
(i) Octobre 1970 à octobre 1976	69.5	56.6	62.3	41.1
(ii) Octobre 1964 à octobre 1970	21.7	35.3	36.1	16.0
(iii) Octobre 1958 à octobre 1964	6.2	11.1	15.1	4.3
(iv) Octobre 1952 à octobre 1958	7.2	14.9	25.2	2.2
(v) Octobre 1946 à octobre 1952	57.7	31.5	Non disponible <sup>1</sup>	Non disponible <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Ce groupe n'existait pas avant 1949.

## L'AUGMENTATION DES CRÉDITS DE RADIO-CANADA POUR 1977

## Question n° 834—M. Herbert:

1. Le gouvernement a-t-il conclu une entente visant à accroître de plus de 5 p. 100 du taux d'inflation les fonds de la Société Radio-Canada l'an prochain?
2. Cette année, quel est le budget de Radio-Canada, outre les fonds accordés exclusivement pour les Jeux olympiques?
3. L'an prochain, le gouvernement prévoit-il augmenter d'environ 50 millions de dollars le budget de Radio-Canada?

**L'Hon. John Roberts (secrétaire d'État):** 1. Pour aider Radio-Canada à réaliser ses projets et à respecter ses priorités, le gouvernement a accepté le principe d'une croissance moyenne de 5 p. 100 par année en dollars réels, sur une période de 6 ans commençant en 1976-1977 et nous réserve, à chaque année, de l'approbation du Parlement. De plus, nous tiendrons compte des augmentations à l'indice des prix à la consommation, ainsi que du rapport entre les traitements des fonctionnaires et l'indice, en ce qu'il s'applique à la rémunération à la Société.

2. Le budget 1976-1977 de la Société Radio-Canada est de 343.4 millions de dollars pour les frais de fonctionnement et de 61.3 millions de dollars pour les frais d'immobilisations, outre la somme de 11.2 millions de dollars, affectée exclusivement aux Jeux olympiques.

3. D'après le calcul énoncé au paragraphe 1 ci-dessus, le budget de la Société devrait augmenter, en 1977-1978, d'environ 50 millions de dollars; mais il appartiendra au Parlement de prendre une décision à ce sujet, compte tenu du budget principal des dépenses pour 1977-1978.

[M. Poulin.]

## CAC—LES POSTES D'AGENT FINANCIER

## Question n° 908—M. Mazankowski:

1. Combien de postes d'agents financiers sont prévus dans le budget de la direction de la Commission d'assurance-chômage, connue sous le nom de Systèmes de contrôle et d'étude de la qualité?
2. Combien de postes sont comblés?
3. Quel est le chef actuel de cette direction?
4. Combien de mois le poste de chef des systèmes de contrôle et d'étude de la qualité est-il resté vacant, depuis sa création en 1973?

**L'hon. Jack Cullen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** 1. Sept postes.

2. Cinq, soit un par région.
3. Le poste est vacant.

4. Le poste est vacant depuis le 27 juin 1975 (le poste a été créé le 1<sup>er</sup> avril 1974) étant donné que c'est le Bureau des services de vérification du MAS remplit cette fonction pour la Commission.

## CAC—LE DÉPÔT CENTRAL DES DOSSIERS

## Question n° 912—M. Cossitt:

1. A-t-on demandé aux directeurs de district ou autres de la Commission d'assurance-chômage de retirer, dans les plus brefs délais, tous les documents confidentiels du dépôt central des dossiers, et, dans l'affirmative, a) quand, b) comment, c) qui, d) comment en est-on venu à formuler cette directive, e) pourquoi, f) dans quels bureaux a-t-on commencé à expurger les dossiers, g) où ont été placés ces documents, dans chaque cas?

2. Certains documents ont-ils été détruits et, dans l'affirmative, en vertu de quelle autorisation?